

Compte rendu du Conseil d'Administration

Du vendredi 27 juin 2025

Association Longe Côte Saint Jouin Plage



Chez Bruno à Vibeuf

Présents:

*Bruno DUCHEMIN (Président), Patrick LECARPENTIER, Gilles HONORE,
François CALINE, Sylviane POLLET, Frédéric MERIGEAU, Elise OBLIN*

Absents :

Michel DEHAIS, Hervé DUHAMEL

Séance ouverte à 18 h 15

Ordre du jour:

- 1) Projet d'action sociale présenté par Elise
- 2) Organisation des sorties d'été
- 3) Soirée sur le bateau Aventura en septembre
- 4) Gestion des comptes et adhésions
- 5) Questions diverses

1) Elise a exposé le projet d'action sociale Planeth Patient (Plateforme Normande d'Education Thérapeutique). Sont concernées les personnes qui souhaitent reprendre une activité physique suite à un problème de santé ou de maladie chronique. Elles seront prises en charge par des professionnels de santé ou des intervenants qui donneront leur accord pour la pratique du longe côte.

C'est un parcours entièrement pris en charge par l'Agence Régionale de Santé Normandie.

Pour l'association longe côte, cette démarche peut faire éventuellement bénéficier de subventions (achat de matériel etc.)

A partir de septembre, l'association effectuera une période d'essai.

2) Pour la période d'été, les sorties longe côte et baptêmes s'effectueront sur le même principe que les autres mois.

Les deux futurs animateurs Michel ROULLET et Gérard LEMIEUX seront intégrés sur le calendrier des sorties. Gilles se charge de leur envoyer le lien afin qu'ils puissent se positionner avec les animateurs déjà inscrits.

3) La date du 20 septembre a été retenue pour la sortie bateau Aventura départ d'Honfleur (17 h 30 - 18 h). Un cocktail dinatoire est prévu. Le tarif est fixé à 20 euros pour les adhérents et 30 euros pour les conjointes ou conjoints non adhérents. La priorité sera donnée aux personnes qui n'ont pas pu venir aux 10 ans de l'association. Il y aura 120 places disponibles

4) A ce jour, on comptabilise 217 adhérents.

Le tarif du baptême passe à 10 euros.

Le solde du compte courant est de 1 029,10 euros, celui du livret de 15 000 euros.

En ce qui concerne le contrat d'assurance, la limite du nombre d'adhérents n'est pas atteinte.

5) Pour le Beaujolais nouveau : Frédéric commandera 5 cartons. Le vin et le café seront offerts. Il n'y aura pas d'orchestre ni de vin rosé.

L'ordre du jour et les questions sont épuisés

Fin de la séance 20 H 30

Remerciements à Bruno et Agnès ET LEUR PUNCH pour l'accueil

Bruno DUCHEMIN (Président)

François CALINE (Trésorier)



Sylviane POLLET (Secrétaire)



Prochaine réunion le jeudi 18 septembre 2025 à 18 h

Chez Frédéric à Le Havre